

Image not found or type unknown



Usufruit donation et coût

Par **rehad**, le **08/12/2018 à 17:12**

Bonjour,

Je souhaite effectuer une donation temporaire d'usufruit à ma fille unique sur un bien immobilier d'une valeur de 200000 euros dont elle est déjà depuis dix ans nue propriétaire .

Quel va être le coût de cette acte devant le notaire.

Merci pour votre aide

rehad

Par **morobar**, le **08/12/2018 à 17:27**

Bonjour,

Sauf erreur de ma part, ce n'est pas possible, du moins ce serait possible si votre fille n'était pas déjà nu-propriétaire.

En effet la donation temporaire d'usufruit permet de conserver la nue-propriété tandis que la jouissance est transférée temporairement au bénéficiaire désigné;

Par **rehad**, le **08/12/2018 à 18:14**

merci de votre réponse

Par **rehad**, le **09/12/2018 à 15:49**

bonjour,
et dans le cas le cas d'une renonciation claire d'un abandon de l'usufruit

qu'advient il ?

merci de votre conseil

rehad

Par **morobar**, le **09/12/2018 à 18:05**

Bonjour,
Il s'agit d'une renonciation abdicative.
Le fisc la considère comme une donation soumise à droits.
Passage obligatoire chez le notaire.

Par **rehad**, le **09/12/2018 à 18:27**

merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **09/12/2018 à 19:47**

Bonjour
Je confirme, avec cet exemple parmi d'autres.
La Cour de cassation (Chambre commerciale, 21 juin 2011, pourvoi 10-20.461) requalifie la renonciation abdicative d'un usufruit en donation en se fondant sur son caractère translatif et non abdicatif

Par **rehad**, le **10/12/2018 à 00:38**

merci pragma

rehad